

PAR MICHEL GUERRIN

Du béton et des thunes



Il n'est pas content, Jean-Louis Missika. Joint au téléphone, l'adjoint à l'urbanisme de la Ville de Paris hausse le ton pour dénoncer « une cabale de l'ordre des architectes, des dictateurs du statu quo, des menteurs, des cyniques qui préfèrent que les architectes restent dans la misère ! » Mettez-vous à sa place... L'opération qu'il a pilotée avec Anne Hidalgo, « Réinventer Paris », suscite les louanges depuis huit jours. Mais voilà que des voix discordantes dénoncent une opération de com' sur le thème : « Paris se fait mousser, les architectes trinquent. »

La ville d'Anne Hidalgo a choisi 23 bâtiments dont elle est propriétaire et les a vendus pour alimenter ses caisses. Elle a alors lancé il y a un an un appel aux architectes et promoteurs : emparez-vous de ces lieux, innovez, entourez-vous d'artistes, et faites des propositions ! Ce fut un triomphe. 815 équipes du monde entier ont travaillé, 372 ont rendu un dossier, 75 ont été admises à l'oral, 22 lauréats ont été dévoilés le 3 février (un projet a été retiré). Sur Internet, c'est bravos et photos verdoyantes. Même *Le Monde* a consacré un éditorial, le 8 février, avec ce titre prometteur : « Paris, de la ville-musée à la ville-futur ».

Difficile de jouer les rabat-joie quand il est question d'arbres au balcon ou de tour de Babel écolo. « Mais qui râle ? Personne ! Appelez les architectes ! », lance Jean-Louis Missika. On en a appelé. Certains sont contents, beaucoup non mais ne veulent pas qu'on le dise. Catherine Jacquot, présidente du Conseil national de l'ordre des architectes, explique : « La ville est puissante dans la construction, donc je parle pour tous ceux qui ont peur de s'exprimer. Et ils sont majoritaires. »

Catherine Jacquot a pris la tête de la fronde. Sur le thème : Paris vend son patrimoine pour 560 millions d'euros tout en se fabriquant une image innovante, mais en cédant l'espace public à des promoteurs privés, et sans que les centaines d'architectes et autres corps de métier ne soient, pour la plupart, rémunérés. « Vous imaginez le gâchis ! », s'insurge Catherine Jacquot.

C'est la loi du genre. Sauf que sur un concours classique, les architectes qui perdent en bout de course sont remboursés à 80 % de leurs frais. Et sauf que ces 22 sites parisiens demandaient beaucoup plus d'investissement qu'un concours normal. Prenons l'ancien conservatoire de musique du 13^e arrondissement, transformé en lieu associatif et d'hébergement par l'architecte Pablo Katz. Qui raconte : « Un concours, c'est trois mois de travail. Là, ce fut quatre fois plus. Il fallait trouver une nouvelle affectation, définir un programme, faire des études poussées, intégrer l'innovation à tous les niveaux. Fédérer des équipes aux compétences très pointues. C'est une aventure inédite, enrichissante, exaltante, avec de belles rencontres, mais nous avons travaillé à risque. Ça a coûté plusieurs dizaines de milliers d'euros à notre

LES CENTAINES D'ARCHITECTES ET AUTRES CORPS DE MÉTIER QUI ONT PLANCHÉ SUR PARIS N'ONT PAS ÉTÉ RÉMUNÉRÉS

LA VILLE DE PARIS A CHOISI 23 BÂTIMENTS DONT ELLE EST PROPRIÉTAIRE ET LES A VENDUS POUR ALIMENTER SES CAISSES

agence, mais aussi à tous nos co-traitants. Nos honoraires, sur un projet comme celui-ci, ne vont pas permettre de rémunérer normalement le temps passé par notre équipe et tous nos partenaires. S'engager pleinement dans une démarche d'innovation, cela a un coût que l'économie de notre opération ne sait pas absorber. »

Ne pas payer l'architecte, c'est renforcer son image d'artiste qui peut vivre d'amour et d'eau fraîche. « L'avocat, le notaire, le médecin, quand on le consulte, on le rémunère ! », s'indigne Catherine Jacquot. Jean-Louis Missika répond que c'était impossible dans un cadre qui échappe au code des marchés publics, et évoque une « rémunération symbolique » : les 358 projets soumis sont exposés au Pavillon de l'Arsenal jusqu'au 8 mai, avec un livre à la clé.

Il se trouve aussi que la création ne se réduit pas aux bâtiments médiatiques de Jean Nouvel ou de Frank Gehry. Plus d'un architecte sur deux en France gagne moins de 2000 euros net par mois. Un sur quatre moins de 500 euros. Le revenu moyen est de 2700 euros, en chute de 20 % sur huit ans. Bref, c'est une profession en plein désarroi, et ce facteur joue. M. Missika a raison de dire que les architectes « connaissent la règle du jeu » lorsqu'ils ont décidé de s'investir, mais avaient-ils le choix ? Ne pas y aller, c'est se marginaliser un peu plus ; y aller, c'est se tirer une balle dans le pied. Ce qui fait dire à M^{me} Jacquot : « La ville est cynique en profitant de la fragilité du métier. »

Disons qu'elle est ambiguë. D'un côté, elle pilote l'opération, met en avant l'architecte et sa créativité, incite les jurys à choisir les projets novateurs et hybrides. De l'autre, elle donne les clés aux promoteurs. Elle demande à l'architecte de prendre des risques mais l'abandonne ensuite – les prochains mois risquent d'être rudes car si l'innovation était une préoccupation du promoteur, ça se saurait. Pas d'accord, répond M. Missika : « Plutôt que de camper sur un schéma classique, on a misé sur l'intelligence collective. »

Jean-Michel Daquin, président du Conseil régional de l'ordre des architectes en Ile-de-France, voit plutôt un « espace public qui ne cesse de se privatiser ». Parce que l'argent manque dans les mairies et que le foncier se fait rare. « Le métier d'architecte peut disparaître. Voilà pourquoi ce projet parisien est un mauvais signe. » Encore plus sévère, l'architecte Patrick Bouchain, figure respectée de constructions au plus près des habitants : « Ces 22 projets, c'est de la poudre aux yeux, du commerce, un catalogue hétéroclite. Plutôt que d'affirmer un projet global, culturel et social, la ville joue au Monopoly et abandonne sa mission à des promoteurs. Elle aurait mieux fait de vendre au plus offrant, cela aurait été plus clair. » L'opération va se reproduire dans un mois. Ce sera « Réinventer la Seine », de Paris au Havre. Ça risque d'être chaud. ■